Vingt-neuvième Année. — N° 563 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. DIMANCHE 28 DECEMBRE 1884

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT
Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 fr.
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
17, RUE NEUVE, 17
Directeur gérant : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES :
RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ-SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.
Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Ce, *place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34*
*Bruxelles, à l'*OFFICE DE PUBLICITÉ

ROUBAIX, LE 27 DÉCEMBRE 1884.

LA PAIX OU LA GUERRE !

Lorsque la discussion des crédits pour le Tonkin s'est ouverte à la Chambre, nous avons demandé instamment au gouvernement de la franchise et de l'énergie. Nous n'étions que l'écho de l'opinion qui voulait être éclairée sur la réalité des choses et réclamait une politique résolue soit pour la poursuite de la guerre, soit pour la négociation de la paix.

Les débats parlementaires ne nous ont pas apporté de grandes lumières sur ces importantes questions, et depuis lors nous ne sommes pas sortis de l'obscurité.

Où en sommes-nous à l'heure actuelle ? Quelle est exactement notre situation dans l'Annam, au Tonkin et à Formose ?

On lira plus loin les extraits d'une correspondance reçue de Hué par le *Temps*, c'est-à-dire par un journal ami du gouvernement et qui n'a pas intérêt à répandre des faits contraires à la politique officielle. Il en résulte que nous sommes entourés d'ennemis et de pièges, que notre autorité est nulle et sans cesse menacée par les complots des mandarins et par les antipathies des populations. On nous affirmait que notre protectorat était non-seulement accepté avec faveur par les Annamites, mais qu'il était même populaire. Il paraît que c'était là encore une de ces illusions qui nous ont si déplorablement engagés dans cette dangereuse aventure. Notre protectorat à la cour de Hué est aussi précaire que notre occupation au Tonkin.

Car, au Tonkin ainsi qu'à Formose, notre situation est loin d'être brillante. Depuis plusieurs mois déjà, nous ne faisons plus, nous ne pouvons plus faire aucun mouvement agressif. Nous repoussons avec succès les attaques de l'ennemi, et les nombreux faits d'armes qui signalent ces petits combats partiels sont aussi honorables pour nos soldats que pour les chefs qui les commandent. Mais ce sont de nobles efforts pour un résultat nul. Nous sommes enfermés dans les forteresses du Delta et dans les murs de Kelung ; impossible de nous en éloigner sans les plus graves dangers. Des masses de Chinois nous y entourent et nous immobilisent absolument.

Nous nous indignons souvent des exagérations des correspondants anglais, amis de la Chine, qui présentent l'état de nos troupes dans ces lointains parages sous les couleurs les plus sombres. Evidemment, il y a là un parti pris de dénigrement ; mais, tout ne paraît pas complètement faux dans les récits de nos détracteurs, et il convient d'être attentif à ce qu'ils nous rapportent.

Le fait matériel domine, d'ailleurs, leurs hyperboles. Si nous ne faisons rien, si nous ne marchons pas en avant, si nous laissons à nos ennemis le temps de réunir de plus en plus leurs forces et de nouer leurs intrigues, c'est évidemment parce que nous ne sommes pas en mesure de reprendre une vigoureuse offensive.

Pourquoi ne le sommes-nous pas ?

Parce que les renforts qui seraient indispensables pour frapper un grand coup, ne semblent pas encore prêts à partir de nos ports. On a envoyé quelques centaines d'hommes destinés bien plus à remplir les vides faits par la maladie ou par la mort, qu'à organiser des corps expéditionnaires assez forts pour entrer résolument en campagne.

La guerre se traîne ainsi misérablement sans qu'on puisse aboutir à rien de sérieux ni d'efficace, et le général Brière de l'Isle, comme l'amiral Courbet, sont condamnés à une impuissance et à une inaction dont leur bravoure et celle de leurs soldats doivent cruellement souffrir.

Pourquoi ne leur expédie-t-on pas sans retard toutes les troupes dont ils ont besoin ? On dit que c'est parce qu'on ne sait où les prendre. On dit que le ministre de la guerre refuse nettement de laisser toucher à son armée continentale.

Il faut, cependant, sortir de cette impasse. La Chambre a prescrit au gouvernement l'énergie et le gouvernement s'y est engagé. Qu'attend-il donc pour faire ce qu'exigent les circonstances ?

Encore, s'il y avait une éventualité de paix honorable; mais il est trop certain que toutes les négociations dans ce but ont définitivement échoué. M. Ferry n'a pas voulu se départir, d'abord de sa demande d'indemnité, puis de sa politique de gages, et la Chine, à son tour, est devenue intraitable en exagérant ses prétentions de façon à les rendre inadmissibles.

Cela ne peut pas durer. Une fois de plus, nous demandons qu'on en finisse.

Plus que jamais le problème est posé entre la paix et la guerre. Il faut qu'il soit tranché.

Ou bien mettons nos généraux en mesure de faire une campagne décisive pour conquérir le Tonkin, prendre et garder Formose, fallût-il pour cela aller jusqu'à Pékin ;

Ou bien mettons nos diplomates en mesure de traiter de la paix, fallût-il pour cela modérer *considérablement nos exigences.*

Nous savons bien que le gouvernement lui-même est divisé et tiraillé sur ces importantes questions; mais elles sont d'un ordre et d'un intérêt *trop supérieur pour ne pas* dominer toute considération personnelle. S'il y a dans le conseil des ministres qui, la guerre étant reconnue nécessaire, ne veuillent pas en fournir les moyens, ou qui, la paix étant possible, soient un obstable à son rétablissement, c'est le cas de leur dire le mot de Gambetta : « Qu'ils se soumettent ou qu'ils se démettent ! »

LE DISCOURS DE MONTMARTRE

M. Spuller, qui voudrait bien passer, auprès des républicains, pour l'héritier de la pensée de Gambetta, a fait, à l'Elysée-Montmartre, un discours qui occupe près de six colonnes dans la *République française*.

Ce discours a pour but de tracer aux républicains la conduite qu'ils doivent suivre, selon les opportunistes, en vue des prochaines élections. M. Spuller, qui semble comprendre combien il a peu d'autorité, met son plan sous le patronage de feu Gambetta qui n'en avait guère dans les derniers temps de sa vie, et qui n'en a plus aucun aujourd'hui puisqu'il est mort depuis deux ans.

Si M. Spuller l'osait, il dirait qu'il a évoqué l'ombre du Génois dans quelque réunion spiritiste, et qu'il vient débiter aux républicains les propres recommandations de leur ancien chef.

Le programme opportuniste est donc tracé pour la centième fois, peut-être, dans la lourde et plate homélie de l'Elysée-Montmartre. En voici, à titre de curiosité, les passages les plus *saillants :*

Oui, mes chers concitoyens, n'en déplaise à nos détracteurs, si les républicains français, veulent assurer leur avenir en ce pays, s'ils veulent que la République, que leur gouvernement tiennent les *promesses qu'ils ont faites à la nation, s'ils* veulent que la démocratie entre définitivement en possession d'un état politique et social fondé sur la liberté et sur la justice, ils seront obligés, quoi que puissent dire nos adversaires, de marcher dans le sentier tracé. (Nouveaux applaudissements.) Oh ! messieurs, cela peut déplaire à nombre de gens qui nous ignorent et nous méconnaissent, et ceux-là peuvent déclarer avec un certain air de forfanterie, mais au fond sans en être bien sûrs, qu'ils ont une autre politique qu'ils décorent du grand et respectable nom de politique des principes en opposition avec la politique dite des résultats. Certes, messieurs, je ne voudrais pas me poser en contempteur des principes, et nul plus que moi n'en professe plus sincèrement le respect; seulement, je place les principes là où ils doivent être placés, à la base de la société, et je m'efforce de ne jamais les ébranler. Je ne les invoque pas à tout propos et même hors de propos (Hilarité), et je dis surtout, au risque d'être calomnié, que pour appliquer les principes il faut trouver des hommes à qui faire confiance, parce qu'ils ont des idées et une méthode de gouvernement. (Très bien ! très bien !)

Mes chers concitoyens, ces vérités d'ordre élémentaire, ces vérités confirmées par l'expérience de tous les temps et de tous les pays, prêtent à rire à certains docteurs de nos jours qui prétendent avoir mieux à nous offrir.

. . . . . .

Gambetta combattait de toutes ses forces ceux qui croient faire les affaires de la démocratie en ruinant dans l'esprit du peuple l'idée même du pouvoir. C'est qu'il voulait que le pouvoir passât définitivement et pour toujours des adversaires séculaires de la démocratie à la démocratie elle-même, qui est le vrai, l'unique souverain de la France, et il ne voulait pas que la démocratie arrivant aux affaires, reçût un pouvoir décrié, impuissant, calomnié, maudit, impossible à exercer.

Cet homme de liberté — ai-je besoin de le dire ? — ne croyait pas qu'il fût d'une bonne politique, surtout dans un pays de démocratie, d'opposer la liberté à l'autorité, ni l'autorité à la liberté, pour les mettre en conflit perpétuel. Non, il voulait la nation libre avec un pouvoir fort. C'est qu'il se faisait du pouvoir une toute autre idée que nombre de docteurs anciens et modernes : le pouvoir, pour lui, était non un moyen de résistance ou de réaction, mais un instrument de progrès et d'amélioration. Un tel pouvoir n'attente jamais aux libertés du peuple.

Il était surtout convaincu de cette vérité, que la démocratie n'a aucun intérêt, après cent ans de luttes pour conquérir le pouvoir, à le démanteler de ses propres mains. Et, en effet, messieurs, ce n'est pas au moment où la démocratie a pris enfin possession de l'instrument nécessaire, dans ce pays de toutes les réformes, qu'il peut être sage et avantageux d'affaiblir entre ses mains une partie quelconque de la puissance publique.

. . . . . .

Mes chers concitoyens, je ne crois pas, je ne me résoudrai jamais à croire que ce soit sérieusement que l'on affirme qu'il n'y a plus rien à tirer aujourd'hui de tant d'enseignements si sages, si élevés, si profonds, de tant de conseils que nous avons été si bien inspirés de suivre et qui sont toujours là, prêts encore à nous être utiles si nous voulons les suivre encore. (Mouvement). Non, je ne puis croire que la vérité politique aurait lui sur nos têtes, pour que nous soyons tout à coup replongés dans les ténèbres ; non, je ne puis croire que le parti républicain, après avoir vu le but auquel il tend depuis qu'il a une histoire, après avoir compris, adopté, suivi la politique intelligente, large, sûre, vraiment moderne qui l'en a le plus rapproché, je ne puis croire que ce parti se rejettera dans l'ancienne politique décevante et stérile des manifestations à l'usage des personnalités, des groupes, des sous-groupes et des coteries. Citoyens de Belleville, serait-ce donc pour rien qu'un grand Français, né dans vos rangs, fils de la démocratie, issu des profondeurs mêmes de la plèbe, se serait levé et aurait dit avec toute la magnificence et avec tout le rayonnement du génie oratoire et politique : Il n'y a de République possible qu'à la condition que la démocratie devienne prudente et s'applique à la maintenir par les mêmes voies et moyens qui l'ont fondée ? Républicains, sachez garder la République parce que d'elle dépend l'avenir de la France, et ne la compromettez point par de vaines querelles. La démocratie a charge de la France. Si là est l'honneur, là est le devoir. On ne gouverne pas avec des passions, on gouverne avec la raison. Après avoir été le plus ardent des partis, la démocratie républicaine a pour devoir d'être le plus sage. La victoire a été à ce prix ; la durée est à ce prix également.

M. Spuller a terminé en ces termes :

Mes chers amis, je suis tranquille quand je pense à la gloire de Gambetta ; je le suis moins, hélas ! quand, redescendant des hauteurs où nous venons de la suivre ensemble, je me retrouve au milieu de nos querelles de tous les jours, de nos anxiétés et de nos doutes, de nos misères et de nos vilenies. Aussi laissez-moi vous dire dans toute la sincérité de mon âme que cette réunion est bonne et que je vous remercie de m'y avoir convié ! (Vive émotion). Je vous promets de revenir toutes les fois que vous voudrez que nous nous entretenions ensemble de toutes ces nobles idées et de tous ces généreux sentiments. Entendez-moi bien, citoyens, et que ce soit mon dernier mot : On ne fonde rien avec la haine ni sur la haine : si nous voulons assurer l'avenir de la République, aimons-nous, faisons-nous mutuelle confiance, soyons unis par le souvenir de celui qui nous a donné cet exemple, indissolublement unis dans l'amour sans bornes de la France et de la République !

Tout ce qui est républicain, sans être opportuniste, s'est montré froissé de cette sorte de parti-pris consistant à garder pour soi les avantages de toutes sortes que promet la possession du pouvoir.

Le *National* raille avec amertume celui qu'il appelle « le Saint-Pierre » de l'opportunisme :

Quelle assurance et comme on sent bien que M. Spuller est le dépositaire de toute vérité politique ! Hors de l'Eglise opportuniste, pas de salut pour la République. M. Spuller et ses amis ont achevé de tracer l'étroit sentier par lequel les républicains doivent passer en file indienne et dont ils ne doivent pas s'écarter sous peine d'être à tout jamais exclus de la procession. M. Gambetta mourant a laissé à MM. Spuller, Paul Bert et Gérard le don d'infaillibilité.

Voilà donc le petit *ti* qui, sous nos yeux, se transforme en grand *U. L'union qu'on nous prêche n'est pas la concorde, c'est la soumission à la doctrine d'une coterie. Mais cette doctrine ne serait* pas complète si l'on n'y retrouvait les faiblesses démagogiques du césarisme autoritaire. Il est difficile de ne pas sourire en entendant M. Spuller déclarer sérieusement que l'âme de la République est à Belleville, et que tout serait perdu si les électeurs de ce quartier refusaient de marcher, remplis d'ivresse, dans les sentiers linéaires de l'opportunisme. On voit d'ici Belleville devenant l'arbitre des destinées de la France et de celles de l'univers, et la mairie de cette localité faisant graver en lettres d'or sur son fronton cet alexandrin majestueux :

« L'urne de Belleville est le centre du monde. »

M. Spuller croit que la France serait perdue si son pot-au-feu électoral était renversé. *Dans la chapelle opportuniste, on a fondu les ciboires pour en faire des marmites.*

Le *Télégraphe*, après avoir dit qu'il s'associe à l'éloge de Gambetta fait par M. Spuller, ajoute :

Mais là où M. Spuller dépasse la mesure, c'est lorsqu'il se donne, lui et ses amis de la coterie, comme des espèces d'apôtres chargés d'enseigner et d'appliquer la doctrine du maître. Depuis deux ans que les amis de M. Spuller sont au pouvoir, les moins clairvoyants constatent la différence qui s'élargit de plus en plus énorme entre la politique de Gambetta, — politique radicale, comme lui-même se plaisait à l'appeler, consistant à orienter la République toujours à gauche, politique de progrès et d'union, — et le néo-opportunisme, système d'exclusion et de division inventé pour l'exploitation du pouvoir, gouvernement sans principe qui se manifeste au dehors par le vote contre le suffrage universel et la résurrection de la candidature *officielle, et, au dehors,* par l'*aventure chinoise*. Quand M. Spuller parle de pouvoir fort et de gouvernement maître de lui-même, cela ne ressemble-t-il pas à une cruelle ironie, en regard des compromissions, des défaillances, des expédients auxquels le cabinet est réduit pour vivre ?

On avait promis d'être un ministère de réformes, et on n'a été qu'un ministère d'avortements et d'impuissance.

Même note dans le *Soir* et la plupart des journaux de la gauche indépendante. On voit que la parole de l'apôtre opportuniste ne semble pas devoir opérer de nombreuses conversions.

PRESSE A VENDRE

Nous avons signalé hier un article de l'*Intransigeant*, dans lequel M. Ferry était dénoncé comme achetant des journaux républicains qui lui font la guerre, dans l'espoir qu'en augmentant le nombre des officieux, il diminuera le nombre réel de ses adversaires.

Le calcul est mauvais.

En effet, comme la clientèle d'un journal tient à sa ligne politique, il est clair que si cette ligne change, et de droite devient courbe, cette clientèle va ailleurs.

Aujourd'hui, le journal de M. Rochefort revient sur la question, et voici un passage de l'article :

Oui, Waldeck, oui, Ferry, vous êtes d'infects drôles et de basses crapules ; mais vous êtes surtout de fiers imbéciles, si vous vous imaginez que cet étalage de votre pourriture ministérielle peut durer longtemps. Comment, mauvais bateleurs, n'avez-vous pas compris que vos cyniques tentatives finiraient par révolter les plus patients, et qu'un de ces quatre matins, tous les membres de la presse que vos offres n'ont pas touchés et à qui vos menaces ne font pas peur, se syndiqueraient contre vous, sans distinction de couleur et d'opinion, comme les voyageurs d'une même diligence se réunissent contre les bandits qui les attaquent ?

Vous exploitez contre celui-ci la crainte de la faillite ; contre celui-là, la perspective de la police correctionnelle ; contre cet autre, son goût pour les dépenses ou même le luxe de la femme qu'il entretient ; car il faut que le public le sache : le cabinet Ferry n'est pas seulement composé de faussaires, il est aussi composé de proxénètes.

La sortie est virulente ; mais il faut convenir que la conduite de M. J. Ferry est d'une impudence sans égale en même temps qu'elle est sotte.

Car enfin, M. J. Ferry insulte la presse républicaine en la supposant à vendre — ce qu'on ne saurait excuser — et il croit que quand il aura acheté deux, trois, dix journaux, il aura étouffé, bâillonné les autres, ce qui est bête.

COMMENT ILS ÉCRIVENT L'HISTOIRE

Voici textuellement ce qu'on peut lire dans le *Cours d'histoire*, à l'usage des écoles, de M. Ducoudray, agrégé d'histoire, professeur d'histoire à l'école normale d'instituteurs de la Seine et à l'école normale supérieure de Saint-Cloud :

Le gouvernement a aussi développé ses établissements dans l'Indo-Chine. Une brillante campagne assure l'occupation du Tonkin, affermit le protectorat français dans l'Annam, et la Chine, par le traité du 12 mai 1884, a reconnu les acquisitions qu'elle avait voulu nous disputer.

« Même à l'école, on fait de l'opportunisme ! dit, à ce propos, le *Télégraphe*, qui a fait cette belle découverte. Si dans un siècle quelque chercheur retrouve le *Cours* de M. Ducoudray, sa surprise sera grande, et il soutiendra de longues thèses, en s'appuyant sur un document presque officiel, pour démontrer qu'en 1884 nous avions terminé la conquête du Tonkin et réduit la Chine.

Le professeur de l'école normale en prend à son aise ; il substitue l'état de paix à l'état de guerre, annonce la conquête avant qu'elle soit achevée, et, de sa propre autorité, nous soumet la Chine.

NOUVELLES DU JOUR

La commission du budget

Paris, 26 décembre. — La commission du budget a examiné, après la séance, le projet de crédit pour les dépenses du premier trimestre de 1885. M. Ribot a soutenu, au sujet des crédits supprimés par la Chambre, *comme les bourses des séminaires*, le traitement des chanoines, qu'il était impossible de laisser fonctionner un service public quelconque sans que le Parlement ait accordé les crédits correspondant aux dépenses engagées, lors même que ces dépenses doivent être soldées ultérieurement. M. Roche a soutenu une opinion contraire.

La commission entendra M. Jules Ferry demain matin, avant de statuer.

La commission est d'avis de limiter les crédits à deux mois.

La discussion occupera probablement toute la séance de demain et ne pourra pas venir au Sénat avant lundi.

Armement du « Roland »

Paris, 26 décembre. — Le croiseur en bois le *Roland*, de 2,300 tonneaux, armera le 5 janvier, à Cherbourg, sous le commandement de M. le capitaine de vaisseau Mayet, pour l'escadre de l'Extrême-Orient. Ce bâtiment est armé de 15 canons de 14 centimètres.

Trois députés en correctionnelle

Paris, 26 décembre. — Le député opportuniste Jean David est définitivement assigné en police correctionnelle. Il comparaîtra devant la 11e chambre le 27 janvier prochain. Les poursuites, en dehors de M. Jean David, comprennent les membres du conseil d'administration du Comptoir industriel de France et des colonies, dont les plus connus sont :

Emile BRELAY, député de Paris, de la majorité républicaine. — Henri BOCKSTAEL, avocat, député libéral et franc-maçon de Belgique.

Ce procès fournira une réédition des révélations scandaleuses qui se sont produites dans l'affaire du Zodiaque. MM. Blanchet, d'Orgeval et Vindry, liquidateurs désignés par MM. Jean David et consort, sont poursuivis aussi correctionnellement comme complices.

Rixe entre marins français et étrangers

Les journaux de Yokohama ont rempli leurs colonnes de l'enquête faite par les consuls français, anglais et espagnol, au sujet d'une rencontre meurtrière qui a eu lieu le 1er octobre entre des matelots appartenant aux Messageries maritimes et des matelots Manillais, conduits par un jeune Anglais, du nom de Collins. Les suites de la mêlée ont été déplorables : un Manillais, l'Anglais Collins et un Allemand appartenant à la police, ont succombé. Huit Français ont été blessés, deux d'entre eux par des armes à feu. Les équipages français avaient bien été consignés, les écoutilles de leurs bateaux relevées, mais, la nuit venue, ils étaient parvenus à descendre à terre, grâce à la complicité d'un sampan japonais. Ils avaient à venger deux de leurs camarades traitreusement blessés la veille dans une des rues bordées de Yokohama.

Tremblement de terre en Espagne

Madrid, 26 décembre. — Voici quelques détails complémentaires sur les deux secousses de tremblement de terre qui ont été ressenties hier à Madrid :

« Un moment, à l'Opéra, où l'on représentait *Lucie de Lammermoor*, les chanteurs s'arrêtèrent et le public commençait déjà à prendre la fuite ; la présence d'esprit du chef d'orchestre a empêché l'alarme de se répandre, et la représentation a pu continuer.

» Les télégrammes des gouverneurs de province annoncent que le tremblement de terre s'est fait sentir dans le Midi principalement. A Grenade, à Malaga, à Séville, à Pontevedra, des murs se sont écroulés et plusieurs personnes ont été blessées. »

LA GUERRE AVEC LA CHINE

Le traité avec le Cambodge

Le ministre de la marine a reçu du gouverneur de la Cochinchine le télégramme suivant, en date de Saïgon, 24 décembre :

M. Blancsubé, député de la Cochinchine, me communique le télégramme suivant qu'il va adresser aujourd'hui même au président de la commission chargée du projet de ratification du traité de Hué, à la Chambre des députés :

« Le roi Norodom approuve la promulgation, dans le Cambodge, de plusieurs décrets portant exécution complète de la convention du 17 juin.

» Cette nouvelle ratification de la part du roi rend toute opposition impossible; aussi, après m'être renseigné d'une façon précise et avoir vu les choses de près, je retire mon amendement.

» Signé : J. BLANCSUBÉ. »

Les dispositions de la France

Londres, 26 décembre, 4 h. 53. — Il y a lieu de croire que la France envahira les Etats du Schan par le Tonkin, et le Siam du Sud par la Cochinchine. Il est hors de doute que ces annexions sont déjà projetées; elles ne sont retardées que par la continuation de la guerre avec la Chine.

De Tamsui, on mande aux journaux anglais qu'il faudra à l'amiral Courbet cinq mille hommes au moins pour s'emparer de cette ville.

Le blocus de l'île est absolument illusoire. Il y a avec la côte un service régulier de jonques.

De Hong-Kong, on télégraphie qu'il faut au général Brière de l'Isle quinze mille hommes de renforts au Tonkin, et dix mille à Formose, à l'amiral Courbet pour reconquérir le nord de l'île.

SÉNAT

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du 26 décembre 1884

Présidence de M. LE ROYER, président.

La séance est ouverte à 1 heure 5 minutes.

M. de Tréveneuc demande si le gouvernement est disposé à accorder de prompts secours aux familles des marins qui ont souffert des sinistres qui se sont produits dernièrement sur nos côtes.

M. Jules Ferry affirme la sollicitude paternelle du gouvernement et particulièrement de l'administration de la marine pour les populations côtières et dit que des secours seront envoyés dès qu'on connaîtra au juste l'étendue des désastres.

Budget des recettes de 1885

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi adopté par la Chambre des députés, portant fixation du budget des recettes de l'exercice de 1885.

Discours de M. Buffet

M. Buffet. — Messieurs, il m'est impossible d'admettre sans réclamation, et je dirai même sans protestation, l'ordre proposé par votre commission pour la discussion du budget, et je vous demande de la retirer de l'ordre du jour. Il n'est jamais arrivé que le budget des recettes ait été voté avant le budget des dépenses; M. le rapporteur vous propose cependant de le voter pour rassurer le pays, dit-il, et vous dit qu'il ne s'agit en somme que de changer un précédent réglementaire.

Ne vous trompez pas à cet euphémisme, il s'agit de violer une règle fondamentale, une garantie dont on ne peut priver les contribuables. (Très bien ! à droite.)

Un simple particulier, avant d'établir ses dépenses, examine d'abord quelles sont ses ressources; pourquoi l'Etat procède-t-il autrement ? C'est parce que l'Etat n'a pas de revenus qui lui appartiennent. En revanche, il a des besoins, il a des services organisés dans l'intérêt de tous les citoyens, et quand il a constaté ses besoins, il a le droit de demander au pays le sacrifice nécessaire pour pourvoir à ses besoins, mais qui ne peut les dépasser.

Les raisons présentées à l'appui de cet ordre de discussion par M. le rapporteur, ne sont pas sérieuses. La seule qu'on aurait pu donner, c'est qu'il était certain d'avance que, dans tous les cas, le budget des recettes serait inférieur au budget des dépenses. M. Dauphin a allégué la nécessité de rassurer le pays en lui faisant savoir que les recettes du Trésor sont assurées pour l'année entière.

Mais est-ce que jamais les douzièmes provisoires ont alarmé personne sur la rentrée des recettes ? Ils attestent seulement que la situation est anormale ou que les affaires ne sont pas régulièrement administrées.

M. le rapporteur ajoute que ce vote doit aussi rassurer le pays sur l'éventualité d'impôts nouveaux; mais n'est-il pas arrivé plus d'une fois que des impôts nouveaux ont été votés et appliqués en cours d'exercice ?

Le pays sera d'autant moins rassuré qu'il sait que le budget est, dès à présent, en déficit, puisque, par une loi spéciale, on l'a grevé par avance d'une dépense de 43,000,000 pour le service du Tonkin. Il sait, il est vrai, grâce aux déclarations faites par M. le président du conseil devant la commission du budget, que ces impôts ne seront pas créés avant l'expiration de la période électorale.

M. Jules Ferry. — Je me suis expliqué sur ce point à la tribune et d'une façon nette.

M. de Broglie. — D'une façon très peu nette, au contraire.

M. Jules Ferry. — Je n'ai rien à ajouter.

M. Fresneau. — C'est plus commode.

M. Testelin, s'adressant à M. Buffet : c'est une réclame électorale que vous faites en ce moment.

M. Buffet. — J'affirme que la situation financière est telle que, *même en opérant des réductions* considérables sur les dépenses, le budget serait en déficit, et qu'il faudrait de nouveaux impôts. Si c'est là une réclame électorale, le pays jugera !

L'orateur ne croit pas que toutes les recettes indiquées soient admises par le Parlement; il en est que le Sénat n'admettra pas, car elles ont un caractère de spoliation. Il n'y a pas de raison de changer l'ordre naturel établi jusqu'alors. Il n'y a qu'à voter des douzièmes provisoires pour les recettes comme pour les dépenses.

M. Dauphin reconnaît que le système actuel n'a pas encore de précédent; mais pourquoi n'innoverait-on pas ? La vraie question est de savoir si l'innovation est bonne ou mauvaise.

Le rapporteur s'attache à établir que l'on peut procéder ainsi que le propose la commission.

Le rapporteur insiste sur la nécessité de permettre la promulgation du budget des recettes avant le 1er janvier, afin d'assurer les recettes dès le premier jour de l'année 1885. Il espère que le Sénat adoptera les conclusions de la commission.

Il est procédé, sur la demande d'ajournement formulée par M. Buffet, à un scrutin dont voici le résultat :

L'ajournement est repoussé par 131 voix contre 45, sur 222 votants.

Discours de M. Chesnelong

M. Chesnelong expose d'abord qu'on a perdu un temps précieux à discuter la révision et autres questions oiseuses, uniquement soulevées dans un intérêt de parti.

L'orateur conteste l'assertion du ministre, disant qu'avec le budget de 1885 finira l'ère des déficits, et affirme que ce budget sera encore plus en déficit que les précédents.

Le budget des recettes constate qu'il existe déjà un déficit de 31 millions; quand vous discuterez le budget des dépenses, je prouverai qu'il présente un déficit de 123 millions. Ajoutons 150 millions de crédits supplémentaires, faites le total, et vous arriverez au chiffre de 300 millions, sans compter les 180 millions inscrits au budget des dépenses sur fonds d'emprunt.

Vous aurez donc 480 millions à demander à l'emprunt de 1885. Quelle est la cause de la situation actuelle ? Quel est le moyen d'en sortir ?

Quelle est la cause de cette situation ? Notre situation est le résultat de l'administration de nos finances depuis 1879. Les dépenses ordinaires ont été accrues depuis 10 ans de 800 millions, et cela par l'imprévoyance du gouvernement. Cet accroissement vient de la politique du gouvernement.

Je ne marchanderai pas, dit l'orateur, les dépenses normales des ministères de la guerre et de la marine, car si la France veut la paix, elle doit toujours être prête de façon à ne pas être surprise par la guerre; mais les dépenses qu'ont entraînées les expéditions lointaines peuvent être contestées.

La politique intérieure n'a pas été meilleure que la politique extérieure. Il examine divers crédits dont il conteste l'utilité; il critique notamment les indemnités aux victimes du 2 décembre, l'augmentation des pensions civiles et militaires, les dépenses résultant de la réforme de la magistrature, les accroissements des dépenses pour les postes et les télégraphes, pour la création de sous-secrétaires d'Etat, la séparation du ministère de l'agriculture et du commerce et l'augmentation du nombre des fonctionnaires.

L'orateur critique la création d'un troisième réseau de chemins de fer construit par l'Etat.

Les services de l'instruction publique n'ont pas été pourvus avec plus d'économie. S'il ne s'était agi que de répandre l'instruction, nous serions avec vous, dit l'orateur ; mais il y a au moins 80 millions par an pour obéir à l'esprit sectaire qui anime le gouvernement.

Oui, dans le budget, il y a plus de 300 millions de dépenses annuelles qui sont le résultat de la mauvaise politique gouvernementale.

M. Chesnelong termine son remarquable discours par un tableau saisissant de la crise industrielle et agricole. Il critique vivement la politique économique du gouvernement. Il serait désirable, dit-il, de faire des économies, mais le gouvernement actuel n'est ni en état, ni libre de le faire. Le gouvernement a d'ailleurs déclaré qu'il ne voulait rien changer à ses errements; sa politique est déplorable, il entend la continuer. Il faut que cette politique cesse de peser sur la France, ou il faut que la France subisse la ruine de ses finances. L'alternative est celle-ci, le pays avisera !

L'orateur est félicité à son banc.

M. de Freycinet défend la politique financière du gouvernement républicain. Il dit que les dépenses n'ont pas été stériles et que les travaux publics entrepris ont été la conséquence de l'inaction des gouvernements précédents. (Vives interruptions).

Nous n'avons jamais cru, dit l'orateur, que des difficultés ne surgiraient pas : c'est pour parer à ces difficultés que l'on propose des économies dans le budget. La situation est difficile, mais ne doit pas inspirer de craintes. Ce n'est pas en exagérant le ton du tableau qu'on diminuera la crise. Il faut avoir confiance dans les forces et l'énergie du pays et c'est ainsi qu'on assurera l'avenir.

M. Tirard dit qu'après les éloquentes paroles de l'honorable M. de Freycinet, il a peu de chose à ajouter, mais il tient à déclarer que l'on peut voter le budget avec confiance, car ce budget est établi solidement et dans des conditions meilleures même que dans le passé.

Il y a eu une crise à subir. Elle a pesé sur toutes les nations ; mais avec sagesse et prudence, nous avons aussitôt renoncé à prévoir les plus-values et nous avons cherché à réaliser des économies.

En procédant avec prudence et patience, nous rétablirons l'ordre dans les finances et réaliserons les promesses que nous avons faites à la France. (Applaudissements à gauche.)

La discussion générale est close.

Discussion des articles

Les quatre premiers articles du projet de la commission sont adoptés après les observations de M. de Gavardie.

M. Roger-Marvaise demande le rejet de l'article 5 du projet de la commission et propose de le remplacer par l'article de la Chambre réglant les formes d'expertise en matière de réclamations.

Après une réplique de MM. Casimir Fournier et Labuze, l'article 5 est adopté.

La suite de la discussion est renvoyée à demain matin à neuf heures.

La séance est levée.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du vendredi 26 décembre

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à deux heures.

M. Denayrousse adresse une question à M. le ministre de la justice. Un des vicaires généraux du diocèse de Rodez a adressé au candidat au Sénat une lettre que l'on peut qualifier de singulière. Cette lettre a été envoyée à la plupart des desservants du département. Il en ressort que le clergé a organisé ouvertement une campagne anti-républicaine.

L'orateur donne lecture de cette lettre, qui est adressée à M. Mayran et signée par M. Truel. Ce dernier engage vivement M. Mayran à poser sa candidature et lui promet l'appui actif du clergé.

L'orateur demande quels sont les pouvoirs que le Concordat et la loi confèrent au ministre pour réprimer de semblables écarts.

M. Martin-Feuillée répond qu'il a écrit à l'évêque de Rodez et lui a fait observer que cette lettre était d'autant plus grave que son auteur garantissait au candidat l'appui du clergé. Il a demandé le remplacement de ce vicaire général. En outre, le ministre a fait connaître que le vicaire général ne recevrait plus son traitement et ne pourrait prendre son titre dans aucun document officiel.

Mgr l'évêque de Rodez a répondu qu'il n'avait connu la lettre que par sa publication et qu'elle était une œuvre purement personnelle; il a ajouté qu'il entendait rester complètement étranger aux luttes politiques.

M. Pierre Alype donne lecture du rapport sur l'élection de l'arrondissement d'Avallon et propose l'admission de M. Garnier. (Adopté.)

M. Georges Graux adresse une question au ministre de l'agriculture. Il s'agit de la discussion du projet de loi relatif à la modification du tarif général des douanes. Il serait désirable que l'on fixât dès à présent la date de cette discussion lors de la prochaine session, sinon à titre officiel, du moins comme un engagement moral qui sera certainement respecté.

M. Méline répond que le gouvernement a grande hâte de voir discuter des projets qui intéressent si vivement l'agriculture et qui sont attendus avec tant d'impatience. Il demandera, à la rentrée, la mise de ces projets à l'ordre du jour.

La Chambre adopte ensuite plusieurs projets de loi d'intérêt local.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du budget de 1885 (Budget extraordinaire.)

M. Sarrien, président de la commission du budget, d'accord avec M. le ministre des finances, demande l'ajournement de cette discussion.

L'ajournement est prononcé.

M. Raynal prie la Chambre de suspendre la séance pour attendre que le ministre des finances, en ce moment au Sénat, vienne effectuer le dépôt d'un projet de loi. (Assentiment).

La séance est suspendue à trois heures.

La séance est reprise à 4 heures moins 10 minutes.

M. Labuze dépose un projet de loi portant ouverture de crédits provisoires applicables au premier trimestre de 1885, et montant à la somme de 1,032,916,000 fr.

Le projet est renvoyé à la commission du budget.

La Chambre adopte deux projets de lois d'intérêt local.

Demain, à deux heures, séance publique.

La séance est levée à 4 heures 6 minutes.

PREMIÈRES REPRÉSENTATIONS

THÉODORA, drame en cinq actes et huit tableaux, de M. Victorien Sardou

Il faut tout d'abord constater, ne serait-ce que pour rassurer le lecteur, le grand succès obtenu à la Porte Saint-Martin par *Théodora*.

On a tellement parlé de la pièce, la soirée d'hier a été classée de si haute façon parmi les grandes